



## Conseil d'établissement

Rencontre du 13 novembre 2019

19h00

Compte rendu

Nom	Représentant(e)
Aizel Zine Eddine (1re année)	Parents
Etchessahar Manuel (2e année)	Parents
Gariépy André (2e année)	Parents
Hubert Vincent (1re année)	Parents
Lehoux Louise (1re année)	Parents
Luly Marie-Hélène (1 <sup>re</sup> année)	Parents
Normandin Caroline (2 <sup>e</sup> année)	Parents et représentante au Comité parents CSDM
Yacoubi Fatiha (2 <sup>e</sup> année)	Parents
Benazia Asma	Communauté
Mahtali Saida	Personnel enseignant
Savignac Richard	Personnel enseignant
Kendall Kate	Personnel enseignant
Lauzon Nancy	Personnel enseignant
Smith Francine	Personnel enseignant
Perreault Isabelle	Personnel professionnel
Lapointe Line	Personnel de soutien administratif
Al-Shami Yahya foyer 501	Élèves
Isteitieh Mona-Mae 502	Élèves
Invités	
Champagne Isabelle	Architecte – CSDM
À venir	Architecte – Entreprise responsable des travaux

## 1. Accueil, vérification du quorum et présentation et accueil des nouveaux membres du CÉ

Une assemblée générale a précédé le CÉ afin de reprendre l'élection des membres parents. Les parents élus ont été présentés aux autres membres du CÉ en début de réunion.

Les nouveaux membres sont :

Lehoux Louise (mandat de deux ans)  
 Gariépy André (mandat d'un an)  
 Etchessahar Manuel (mandat d'un an)

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Points d'adoption

- Modification de l'horaire pour la journée de la rencontre de parents, le 28 novembre
- Point PTRDI

On demande qu'avant le CÉ les gens communiquent avec la présidente ou la direction pour donner les points à ajouter.

Proposé : Richard Savignac

Secondé : Saida Mahtali

## 3. Vice-présidence/substitut

Comme ce n'est pas nécessaire au secondaire d'élire une vice-présidente, les membres du CÉ ont nommé un substitut en cas d'absence de la présidente.

Madame Louise Lehoux est nommée.

## 4. Adoption du compte rendu du 8 octobre 2019

Le compte rendu a été adopté en y apportant les modifications suivantes :

Page 5, rubrique **Budget pour frais en musique**

Dans le titre «**Cotisation annuelle obligatoire facturée aux parents**». On souhaite apporter une modification et lire plutôt : «**Frais annuels obligatoires facturés aux parents**».

À la page 6, 3<sup>e</sup> paragraphe, premier point de l'énumération : Nous aurions dû lire **128** élèves et non 15.

Ces modifications ont été acceptées de tous

Proposé : Richard Savignac

Secondé : Saida Mahtali

## 5. Points - suivi

- 5.1 Adoption du compte rendu du mois d'avril 2019 reconduit à la rencontre du 9 janvier 2020. En attente de précisions concernant ce compte rendu. Nous reprendrons ce point à la prochaine réunion.

## 6. Parole au public

### 6.1 Le point 7.5 sera traité ici afin de libérer les invités rapidement.

Les membres du CÉ ont reçu les architectes responsables du projet de rénovation de l'annexe Prud'Homme. L'annexe comptera environ 544 places pour les élèves.

Le chantier du petit Prud'Homme a débuté en juin 2019. La fin des travaux est prévue pour la mi-février 2020. Durant les travaux, les cours d'éducation physique seront relocalisés au Centre communautaire NDG.

Deux dénouements sont envisagés :

- Option A Déménagement semaine de relâche (comme il est prévu dans l'échéancier)
- Option B Continuer les travaux en cohabitant avec le personnel et les élèves et déménager durant l'été.

Le point de départ du projet a été de faire un lien entre les deux bâtisses pour créer l'aire d'arrivée du personnel et des élèves. Cependant, l'entrée de l'administration restera inchangée sur Prud'Homme. Le lien entre les deux entrées sera sécurisé. La sortie de secours, sur Côte Saint-Antoine, sera rénovée et sa dimension sera réduite.

Les principaux défis sont d'atténuer le nombre de niveaux du bâtiment et de créer un espace plus lumineux, harmonieux et clarifier les parcours. Un ajout a été fait en 1980, les éléments de la structure seront récupérés pour créer un espace vitré. La toiture sera refaite et il y aura ajout d'un service alimentaire. Les classes resteront inchangées.

À l'arrière, des espaces de vélos, secteur de socialisation et espace d'entraînement sont prévus. Il y aura possibilité de circuler autour du site, ce que n'est pas possible actuellement. Espace de stationnement prévu au petit Prud'homme.

Autour des bâtiments sont aussi prévus des travaux : élargissement des trottoirs, identification par lignes jaunes, informant clairement qu'il s'agit d'une zone scolaire.

## 7. Parole aux représentants des élèves

Projet de l'embellissement de l'école. Les élèves ont hâte de participer aux différents projets d'embellissement proposés par les membres de l'OPP.

Repeindre l'école : chaque local aurait une couleur différente, exemple : le département de français d'une couleur, etc.

Une idée de murale est suggérée

On rappelle que la CSDM est seule décideuse pour l'exécution de travaux d'amélioration du bâtiment. Toutefois, dans un premier temps, on demande aux représentants des enseignants de consulter leurs collègues pour connaître leur intérêt face à ce projet. Par la suite, nous entreprendrons les démarches pour la viabilité et la réalisation d'un tel projet.

On demande aux représentants des élèves s'ils avaient pensé à un projet pour utiliser le 400.00\$ du CÉ (rencontre du 8 octobre). Le délégué nous dit qu'actuellement, il n'y a pas de projet précis.

## **8. Dossiers**

### **8.1 Dossiers décisionnels**

#### **8.1.1 Régie interne**

Point reporté à la prochaine rencontre

#### **8.1.2 PTRDI 2020-2023**

À la suite de l'adoption de la version pour consultation du PTRDI 2020-2023 par le conseil des commissaires en juin 2019, la Commission scolaire de Montréal doit procéder à la consultation auprès des conseils d'établissements (CÉ). Ces consultations ont lieu avant l'adoption de la version final de son PTRDI, tel que le stipule l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, pour s'assurer de la conformité des éléments inscrits à l'acte d'établissement.

Le conseil d'établissement doit adopter, avant le 1<sup>er</sup> décembre, l'Acte d'établissement 2020-2023.

L'acte d'établissement ainsi que tous les documents s'y rattachant ont été projetés et expliqués aux membres du CÉ.

L'Acte d'établissement a été adopté par les membres du CÉ en ligne, le soir même même de l'assemblée.(Document imprimé joint)

Adopté à l'unanimité

**8.1.3** Modification de l'horaire le 28 novembre 2019 – Rencontre de parents (point ajouté)

Une demande de modification d'horaire est faite pour enlever les périodes 3 et 4 le 28 novembre 2019 (Jr 5) pour la rencontre de parents qui débutera à 14h00.

Adopté à l'unanimité

**8.2 Pause (10 minutes)**

**8.3** Dossiers d'information/discussion

8.3.1 Projet éducatif (analyse du sondage parents/élèves)

En avril dernier, il y a eu ébauche. Le sondage a été envoyé à tous les parents par courriel . Trente et un parents ont répondu.

Un membre soulève le faible taux de participation et que l'échantillonnage est trop restreint.

On propose que les prochains sondages rejoignent plus de monde. La direction précise que le sondage a été envoyé par courriel à tous les parents et élèves de l'école.

Il est demandé si des rappels ont été faits aux parents. On répond que non.

On partage une expérience et propose que la passation de ce sondage fasse l'objet d'une activité organisée, avec une date précise, dans un lieu prédéterminé, par exemple un laboratoire informatique. La direction précise que nous sommes en extension d'échéancier et qu'elle arrive à sa fin le 15 novembre 2019.

Orientation 1

Les élèves parlent de plus en plus anglais dans les corridors que ce soit les élèves de l'accueil que du régulier. On remarque que les élèves d'accueil progressent mieux en anglais qu'en français. Dans les classes, il est fait mention que lorsque les élèves travaillent entre eux, l'anglais est utilisé.

La valorisation de la langue française est importante afin que les élèves comprennent que le français est une langue belle et vivante et travailler pour leur donner le goût d'en faire usage, par projets ou autres.

On attire l'attention également que plus de la moitié de la cohorte continue leurs études postsecondaires en anglais. On perçoit même un mépris du français.

On mentionne aussi une grosse lacune en français chez plusieurs élèves autant en compréhension, en lecture, qu'en écriture.

On souligne l'importance de communiquer en français. Dans les évaluations, même dans une autre matière que le français, la qualité du français devrait être prise en compte. Actuellement, des enseignants constatent que lorsque les élèves ne sont pas en français, l'effort pour rendre un travail dans un français acceptable n'y est pas sous prétexte qu'ils ne sont pas en français. Les élèves remettent des travaux dans un français emprunté de l'anglais.

L'adoption du projet est remise à la prochaine réunion. D'ici là, on demande que la direction fasse parvenir aux membres des documents pour les aider à se faire une tête et revoir notre projet éducatif.

Des parents demandent d'avoir des comparatifs de projets éducatifs d'autres écoles

Documents demandés : Données brutes du sondage  
Exemples de projets d'autres écoles  
Taux de réussite en français ici et dans d'autres écoles. Monsieur Forest indique qu'il peut fournir à partir de liste que lui fera parvenir un membre parent.

Une représentante des enseignants a mentionné qu'une consultation sera refaite auprès de ses collègues

Orientation 2,

La connaissance de soi, l'autonomie, l'adaptation sont des notions bien intégrées dans le quotidien du personnel professionnel de l'école.

### 8.3.2 Budget

Les documents ont été envoyés aux membres. Aucune question n'a été posée. Le point sera reporté à la prochaine rencontre.

### 8.3.3 Suivi uniforme

Raphael U, notre fournisseur propose d'enlever certaines pièces d'uniforme qui ne se vendent pas.

Le CÉ est en accord avec cette proposition.

Toutefois, étant sensible au fait que des élèves ont ces pièces d'uniformes et qu'un coût est rattaché à ça, on demande combien de temps (ou d'années) la(les) pièce(s) enlevée(s) sera(seront) acceptée(s) à l'école? L'école fera preuve de souplesse en ce sens.

### 8.3.4 Échéancier travaux du CÉ

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

### 8.3.5 Expo-sciences /activité majeure

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

### 8.3.6 Activités parascolaires

Nouvelle mesure du gouvernement provincial en lien avec les activités parascolaires. Un parent rappelle que l'utilisation de ce budget doit être votée par le CÉ. La direction mentionne que les enseignants doivent être consultés pour connaître leurs besoins en activités. La résolution sera adoptée en janvier 2020.

La direction précise également que ce budget, dans le respect des balises, peut payer par exemple le technicien en loisirs, un entraîneur, les ateliers de cuisine à l'annexe Prud'Homme, etc. Des dépenses seront engagées dès maintenant.

Ce point sera rediscuté en réunion en janvier 2020.

### 8.3.7 Suivi des travaux à l'annexe

Ce point a été traité précédemment.

## 9. Point des enseignants

Les enseignants demandent au CÉ s'il est possible d'approuver automatiquement les sorties gratuites faites avec les élèves, surtout les élèves de l'accueil.

Les enseignants mentionnent que la plupart du temps, les sorties sont prévues mais qu'en accueil, comme les sorties font partie des apprentissages, des sorties gratuites imprévues dans le quartier ou autres, peuvent appuyer les notions apprises en classe et sont importantes à l'apprentissage.

On précise que si l'horaire de classe n'est pas affecté et qu'aucun coût n'est engendré, il n'est pas nécessaire que les sorties soient approuvées par le CÉ mais souhaiterait être informé pour s'assurer de la conformité.

## Musique

### Annonce des concerts de Noël en musique

Les membres du CÉ sont invités à assister aux concerts de Noël qui se dérouleront :

- Le 9 décembre à 19h : Les élèves en musique-études – Vents 1, Vents 2, Vents 3 et le Jazz band de l'école.
- Le 10 décembre à 19h : Musique-Études Cordes 2-3
- Le 11 décembre à 19h : Musique-Études – Vents 4 et 5
- Le 12 décembre 19h : Cordes 1-4-5

## **10. Points des autres membres de l'école**

Personnel professionnel – conseillère d'orientation

Le 6 novembre dernier, les élèves ont participé à une reconstitution d'un marché boursier au Cégep du Vieux-Montréal. Quatre-vingt-dix élèves ont été invités, dont 40 de notre école. Comme il n'y avait qu'un enseignant accompagnateur, il n'y a eu que 40 élèves acceptés. Les participants et les organisateurs ont apprécié cette activité et ont participé avec enthousiasme et intérêt toute la journée.

## **11. Point des représentants au CP CSDM**

Vote sur 15 articles sur la loi 40. L'ambiance est très mauvaise.

## 12. Varia

### 12.1 Évaluation en géographie

En lien avec une activité vécue par les élèves, lors de la dernière campagne électorale fédérale, un enseignant a fait parvenir aux parents une lettre expliquant l'activité vécue et que cette activité remplacerait une évaluation.

Le parent tenait à souligner la qualité et la clarté de la lettre envoyée par l'enseignant.

### 12.2 Point OPP

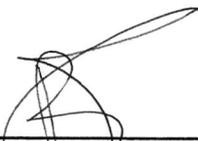
Plantation à Saint-Luc et à Terrebonne. Pour l'annexe Prud'Homme, des plantes ont été données.

Démarche auprès de la Ville pour installer une poubelle près de l'arrêt de bus et planter des arbres.

Projet d'installation d'un gym dans le parc.

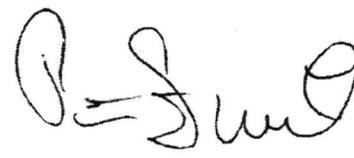
## 13. Levée de l'assemblée

## 15. Levée de l'assemblée 22h30



---

Fatiha Yacoubi  
Présidente



---

Patrice Forest  
Directeur